



APPEL OUVERT A CANDIDATURE

- Conformément à la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures de l'Etat en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution, promulguée par le Dahir n° 1.12.20 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012), et aux dispositions du décret N°2.12.412 du 24 delquidaa 1433 (11 octobre 2012) en application des dispositions des articles 4 et 5 de la loi organique 02.12 ;
- Conformément aux dispositions de la loi 01.00 portant organisation de l'Enseignement Supérieur promulguée par le Dahir n° 1.00.199 du 15 safar 1421 (19 mai 2000) notamment l'article 20 ;
- En application de la note ministérielle n° 106/07 du 27 mars 2019 relative à la procédure de l'appel à candidature aux postes de Doyen ou de Directeur d'un établissement universitaire,
- En application de la décision du Ministère du 10 Avril 2025 sous n° 02/0147 ;

Le Président de l'Université Cadi Ayyad porte à la connaissance des Professeurs de l'Enseignement Supérieur (P.E.S) :

- **L'ouverture de l'appel à candidature au poste de Doyen de la Faculté des Sciences Semlalia Marrakech.**

Les dossiers de candidature peuvent être retirés du site web de l'Université (www.uca.ma) ou du siège de la Présidence de l'Université, sis à l'Avenue Abdelkrim Khattabi, Marrakech (Service du suivi institutionnel et du contentieux, Bureau n° 39) **du 12 au 16 Mai 2025** durant l'horaire administratif en vigueur au sein des établissements publics.

Les dossiers de candidature dûment constitués sont à déposer, contre récépissé, en six (06) exemplaires plus une copie électronique au format Word et PDF portée sur un support USB, **du 16 au 20 Juin 2025** à l'adresse sus indiquée et durant l'horaire administratif en vigueur au sein des établissements publics.

